



*11^{ème} biennale de LASAIRE Europe Travail Emploi
2013- 2014*

LA CRISE ACTUELLE EN EUROPE BOUSCULE EN PROFONDEUR LES RELATIONS INDUSTRIELLES

QUELLES SOLUTIONS ET QUEL ROLE DES ACTEURS SOCIAUX POUR EN SORTIR ?

Ce projet s'inscrit dans le cycle des rencontres biennales « Europe Travail Emploi ». Il s'est fixé pour objectif de développer, à travers des comparaisons internationales, l'expertise des partenaires sociaux européens, patronaux et syndicaux, pour qu'ils puissent jouer un rôle déterminant dans la recherche d'une sortie de crise par le haut.

LES OBJECTIFS DU PROJET :

Après sa précédente biennale de 2011- 2012, sur le rôle des acteurs sociaux pour sortir de la crise de 2008, Lasaire s'est livré à plusieurs expertises et échanges d'expériences concernant la relance de l'industrie en France et en Europe, la comparaison du niveau de compétitivité entre France et Allemagne, l'évolution des systèmes de négociations collectives dans les différents pays européens, la réforme du financement de la protection sociale et des retraites, le crédit d'impôt pour les entreprises, le contenu du travail. Était visée l'identification des motifs et des voies d'une adaptation du dialogue social aux changements de l'emploi et du travail, aux grandes questions qui en relèvent telles la qualité du travail, l'anticipation, la préparation et la gestion du changement et des restructurations, la transition vers une économie relevant le défi écologique alliant plasticité pour les entreprises et sécurité pour les travailleurs, plus efficace et plus résiliente dans le processus de mondialisation actuel où les pays émergents gagnent du terrain dans les domaines où l'Europe puisait sa force.

Toutes ces expertises ont convergé sur la nécessité de renforcer le rôle et la capacité des acteurs sociaux dans le domaine de l'analyse économique, de susciter de larges échanges d'expériences et de réflexions afin que leur action dans le cadre des relations industrielles soit appuyée sur une conception plus rigoureuse, plus stratégique et plus efficace sur le plan économique et social.

En 2012 la réplique sous forme de crise dans « l'économie réelle » du séisme financier de 2008 a considérablement détérioré la situation économique et sociale dans la plupart des pays européens, conduisant les gouvernements des différents États, sous la pression des institutions européennes et du FMI, à des mesures sans précédent de réduction des salaires, prestations sociales, dépenses publiques, de flexibilité du marché du travail et de précarité pour les salariés pour juguler leur déficit budgétaire, dont le résultat apparent pour l'instant est l'aggravation des récessions sans que n'apparaisse de signes précurseurs de redressement futur. La crise a aussi conduit à faire émerger la nécessité d'une plus grande intégration européenne dont certains aspects sont déjà actés (union bancaire) quand d'autres se cherchent encore (union budgétaire).

Le projet vise donc à mieux cerner, au niveau européen, à partir notamment des situations analysées dans plusieurs pays (France, Italie, Espagne, Grèce, Allemagne, Belgique) la réalité des transformations en cours dans les relations industrielles confronté à la crise de 2012, dans les différents secteurs d'activités, branches professionnelles, et territoires, l'impact des aides et politiques économiques et sociales conduites par les

différents États dans le prolongement des orientations arrêtées au niveau européen, les conséquences des mesures de flexibilité du marché du travail et de décentralisation des négociations collectives vers les entreprises, de transformation des modes de management, d'organisation du travail et de formation pour l'adaptation aux nouveaux emplois et à la compétition internationale. Il se propose aussi de dégager les voies d'une intégration sociale et d'une plus grande solidarité susceptibles de constituer un facteur positif à la sortie de la crise actuelle.

Il vise d'autre part à échanger et à mesurer comparativement les résultats des actions engagées par les acteurs sociaux et institutions représentatives dans ces différents pays pour trouver des solutions alternatives qui permettent à la fois une réelle efficacité économique en premier lieu sur l'emploi et des garanties sociales satisfaisantes pour les salariés.

Il vise enfin à aider à restaurer la confiance des salariés dans la poursuite de la construction européenne, fortement ébranlée par les mesures que le Conseil Européen, la Banque centrale et les différents gouvernements ont pris pour tenter de faire face en catastrophe à la menace d'effondrement de tout le système et à la montée des idées de repliement sur soi, de nationalisme, de xénophobie qui se propagent dans tous les pays européens et menacent gravement la cohésion sociale et la construction européenne.

Il s'agira par conséquent, au travers de cette biennale qui préparée par des séminaires en Grèce, Espagne, Italie, avec les différents acteurs sociaux et institutions représentatives, rassemblera à Paris en octobre 2014 des sociologues, des économistes, des syndicalistes, des dirigeants d'entreprises de plusieurs pays européens, des représentants des institutions européennes, pour proposer aux acteurs du dialogue social des éléments d'analyse et des outils pour se saisir de ces questions, les formuler de manière opérationnelle et les inscrire dans les agendas de négociation.

DEMARCHE :

La biennale s'organise autour d'un ensemble de thèmes développés dans la phase préparatoire et mis en débat lors des différentes rencontres prévues dans la session. Chaque thème est abordé sous l'angle de la manière dont les acteurs sociaux s'en emparent : d'abord dans son approche nationale à partir de la présentation d'expériences menées dans quatre États membres (Grèce, Italie, Espagne, France) puis au niveau directement européen dans le cadre des négociations interprofessionnelles, sectorielle et d'entreprises.

Les débats sont organisés dans un cadre réunissant outre les acteurs sociaux européens, la Commission européenne, la CES, Business Europe, le CEEP, les patrons et représentant syndicaux d'entreprises, des universitaires, et des experts venus de différents États membres.

Les problématiques sont conçues dans une optique directement européenne comme en témoigne la diversité des acteurs qui participent au projet. C'est d'ailleurs là une constante de la démarche des biennales de Lasaire.

LES THEMES MIS EN DEBAT :

Trois thèmes sont proposés pour les débats lors des différentes rencontres. Ils seront affinés et complétés par le comité de pilotage et les partenaires du projet.

1. EVOLUTION DES RELATIONS INDUSTRIELLES DANS LA CRISE ACTUELLE, QUELLES TRANSFORMATIONS EN COURS

- Etat des lieux dans les différents pays européens et les différents secteurs d'activités (industrie, services) et territoires des mesures prises par les gouvernements, les entreprises ces dernières années, pour modifier les règles sociales, le marché du travail, la négociation collective, relancer l'emploi et la

compétitivité. (quels effets des aides et allègement des charges sociales accordées aux entreprises- quelles mesures pour redresser l'industrie ?-quelles conséquences des mesures de flexi-sécurité ? y t'il convergence de ces politiques dans le cadre des orientations prises au niveau européen ?)

- Vers quel modèle de négociations collectives poussent les différents gouvernements et partenaires sociaux et les résultats sur l'efficacité du dialogue social (rôle Etat, entreprises, syndicats) ? Va-t-on vers un seul modèle de relations sociales dans toute l'Europe et quels bénéfices pour les salariés et l'économie ?
- Les travailleurs des pays du sud de l'Europe, mais aussi une partie importante des salariés des autres pays, subissent plus lourdement la crise. La dimension sociale de l'Europe est-elle suffisante pour enrayer la dégradation de leur situation et que peut-on faire pour modifier cela ?

2. QUELLES MODIFICATIONS EN COURS SUR LES SYSTEMES D'ORGANISATION DU TRAVAIL ? DU MANAGEMENT DES ENTREPRISES? DE LA FORMATION ?

Dans la phase de mondialisation actuelle, où les pays émergents développent déjà et développeront de plus en plus fortement leurs capacités technologiques, de recherche et la qualité de leur main d'œuvre, la concurrence s'exacerbe sur les produits de haute technologie qui faisait la force des industries américaine et japonaise mais aussi de celle de l'Europe notamment celle de l'Allemagne ainsi que la France et d'autres pays. Cela interpelle tous les pays européens pour repenser leurs modes d'organisation du travail, de management d'entreprise, de formation des salariés pour s'inscrire dans la concurrence mondiale dans ces domaines.

- Vers quels nouveaux modes d'organisation du travail faut-il se diriger dans l'industrie et les services (après le fordisme, le toyotisme, la direction participative par objectifs, quel nouveaux modes ?)
- Vers quels emplois et quelles formations faut-il investir pour anticiper les transformations en cours des modes de productions dans la concurrence mondiale ?
- Vers quels modes de management faut-il se diriger pour que les relations direction, encadrement, salariés, syndicats permettent aux entreprises européennes une nouvelle efficacité susceptible de surmonter la crise et d'accéder à une nouvelle croissance ?
- Généraliser la participation des représentants de salariés aux organes de direction des entreprises est-il un moyen efficace pour permettre aux salariés de peser sur les décisions stratégiques ?
- Quelles nouvelles articulations entreprises- territoires sont nécessaires pour faciliter le dialogue social, améliorer la prise de décisions en lien plus direct avec les acteurs et la réalité de terrain.

3. QUELLES IMPLICATIONS DES ACTEURS SOCIAUX DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS ECONOMIQUES, SOCIALES, INDUSTRIELLES ET FINANCIERES A LA CRISE ACTUELLE

L'Union européenne s'est construite sur l'idée qu'au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale l'établissement d'une paix durable passait d'abord par la réalisation d'un espace économique commun ouvrant la voie à une intégration sociale et politique ultérieure.

Aujourd'hui force est de constater que l'intégration sociale est en panne après une certaine avancée dans les années 80-90. La création de l'Euro qui devait nous protéger d'une crise financière mondiale ne l'a pas fait en 2012 et a même failli sombrer avec la crise grecque et mettre à bas tout l'édifice construit depuis 60 ans. L'élargissement de l'Union européenne à 27 États qui se voulait une réponse politique après la chute du mur de Berlin et économique face à la mondialisation, aboutit aujourd'hui à une quasi paralysie des institutions pour faire face aux enjeux majeurs et imprévus qu'a fait naître la crise financière mondiale, l'insolvabilité et la dette publique de plusieurs pays européens.

Cette situation interpelle les gouvernements et les institutions sur comment résoudre cette situation. Nous voyons bien que les réponses apportées par les institutions européennes et les gouvernements (pacte de stabilité et de croissance, supervision bancaire par la BCE, fonds de secours, obligation de réduction drastique des dépenses publiques, baisse des salaires et prestations sociales, dérégulation du marché du travail) n'ont pas résolu la crise (la récession se généralise à tous les pays européens en 2013), réduit la solidarité entre États membres et placé une partie importante de la population européenne dans une situation sociale insupportable (Europe du Sud et de nombreux travailleurs dans les autres pays).

Cela interpelle tous les acteurs sociaux et institutions sur quelles réponses et quelles actions promouvoir pour modifier cette situation, en particulier sur 3 domaines clé :

- Comment renforcer la dimension sociale de l'Union européenne pour enrayer le phénomène de pauvreté qui envahit l'Europe et réduire les inégalités sociale qui se creusent, dans une Europe à 27 avec des modèles de relations sociales très différent voir contradictoire suivant les pays ? Plusieurs chefs d'États ou de gouvernements proposent la mise en place d'un gouvernement économique de la zone euro pour faire face durablement à la crise financière et économique mondiale. Ne pourrait-on pas élargir cette idée au domaine social, pour promouvoir une Union Sociale Européenne, avec une gouvernance réelle, des moyens et une législation européenne qui permette une réelle harmonisation vers le haut des différentes législations nationales ?
- Contrairement à la vision que sous-tendait la création de l'Euro, son introduction n'a pas induit un mouvement de convergence des économies mais, au contraire, accentué la spécialisation économique et géographique sans que les mécanismes de solidarités (comme les fonds structurels) ne parviennent à assurer les transferts que cette évolution rend nécessaire. Plusieurs gouvernements ont proposés une certaine mobilisation des emprunts publics ou du financement d'investissement d'avenir. Comment les partenaires sociaux peuvent-ils contribuer à promouvoir cette idée ? Quels bilans tirés des fonds structurels comme mécanisme de transferts inter-états ?
- Que faut-il faire dans le prolongement de la monnaie unique l'Euro, pour conforter celle-ci, juguler la crise financière et le surendettement de nombreux pays européens, construire une véritable solidarité économique, financière, budgétaire, fiscale ? Les mesures proposées par plusieurs gouvernements pour mener une politique européenne intégrée en ces domaines sont-elles suffisantes ? que faut-il de plus et qu'est-il possible ?
- Ne doit-on pas engager de nouvelles réforme des institutions et quelle réformes pour que cette union à 27, bientôt 28 ne sombre pas dans la paralysie totale et un rejet encore plus massif parmi les populations ?

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET, PLAN DE TRAVAIL :

La mise en œuvre de l'action s'effectuera à partir d'un processus de réflexion, d'échange d'expériences, de débats sur les thèmes retenus comme support de l'action qui s'étalera du 20 octobre 2013 au 25 Octobre 2014. Pour ce faire seront organisés :

1) Une phase préparatoire d'octobre à novembre 2013

Cette phase sera consacrée à la mise en place de l'ensemble du projet et à la préparation des différents événements. Elle débutera par un travail d'analyse de l'état des lieux et d'élaboration des problématiques, conduit et réalisé par le comité de pilotage. Pour ce faire on mobilisera les travaux comparatifs produits par les chercheurs de l'IRES qui font partie du comité de pilotage, les rapports des précédentes biennales, et les travaux menés à Lasaire depuis 2010 au travers de ses séminaires franco-allemand et grec, et les coopérations engagées avec les espagnol et italiens. Cette phase se conclura par la rédaction d'un document problématique destiné à servir de support aux débats.

2) Un séminaire en Grèce (à Athènes) le 29 Novembre 2013

Ce séminaire organisé en partenariat avec le CES grec permettra aux partenaires sociaux grecs mais aussi d'autre pays membres et aux représentants de la société civile (50 participants) de débattre :

- Des effets des mesures prises par le gouvernement grec en lien avec les institutions européennes, la BCE, le FMI sur les relations industrielles dans ce pays, la situation sociale et économique, l'évolution de la crise
- Des actions et proposition des différents acteurs sociaux pour juguler la crise et préserver la situation des travailleurs.

Les thème 1 et 3 y seront particulièrement approfondis et débattus

Ce séminaire sera préparé par une réunion à Paris du comité de pilotage le 25 Octobre 2013

3) Un séminaire en Italie (à Rome) le 15 Avril 2014

Ce séminaire organisé en partenariat avec la fondation Trentin permettra aux partenaires sociaux Italiens et d'autre pays membres (50 participants), aux représentants de la société civile de débattre des effets de la crise et des mesures prises par le gouvernement italien et d'approfondir les modifications en cours dans ce pays sur les systèmes d'organisation du travail, du management des entreprises, de la formation des salariés.

Les thèmes 2 et 3 y seront particulièrement traités, notamment le volet « Union Sociale Européenne ».

Ce séminaire sera préparé par une réunion à Paris du comité de pilotage le 13 ou 14 Janvier 2014.

4) Un séminaire en Espagne (à Madrid) le 16 septembre 2014

Ce séminaire organisé en lien avec les fondations Largo Caballero et Primaro Mayo permettra aux partenaires sociaux espagnols et d'autre pays membres (50 participants), aux représentants de la société civile de débattre des effets de la crise et des politiques mené par le gouvernement espagnol sous la contrainte des institutions européennes et du FMI pour redresser leur crise bancaire et financière, et de mesurer l'efficacité des réactions des différents acteurs sociaux pour préserver la situation des salarié tout en visant l'efficacité économique.

Les thèmes 1 et 3 y seront particulièrement approfondis.

Ce séminaire sera préparé par une réunion du comité de pilotage à Paris le 16 ou 17 juin 2014.

5) Organisation d'une conférence européenne à Paris les 9 et 10 Octobre 2014

L'objet de la conférence européenne à Paris sera d'approfondir les différents thèmes mis en débat, de cerner et de mettre en lumière les convergences d'analyses et de perspectives d'actions à partir d'échanges organisés entre les acteurs sociaux sur la bases de présentations faites par des experts reconnus et d'exemples comparatifs.

Cette conférence réunira environ 150 participants, en majorité des acteurs sociaux mais aussi des représentants de la société civile et les institutions européennes qui mettrons en commun et débatrons dans le cadre de 3 forums thématiques de leurs analyses et propositions, cette conférence fera la synthèse des précédents séminaires permettant de déboucher sur des propositions concrètes correspondant aux différentes situations existante en Europe.

6) Un comité de pilotage sera réuni à Paris le 29 avril 2013

Pour faire le point des réflexions résultantes des 2 premier séminaires, afin d'ajuster le contenu du suivant et de la conférence parisienne. Une conférence de presse sera organisée à cette occasion pour communiquer sur nos premières réflexions.

Au terme du processus des documents de synthèse et de présentation des propositions mises en avant seront rédigés en Français et en Anglais et diffusés largement par internet aux partenaires sociaux des différents pays membres, ainsi qu'aux différents acteurs sociaux européens, aux décideurs (Conseil et parlement européen), au réseau Lasaire et relayé à nos différents partenaires.

CALENDRIER DE L'ACTION

| | | |
|------------------|-----------|--|
| 25 Octobre 2013 | Paris | Préparation du séminaire de Grèce |
| 29 Novembre 2013 | Athènes | Séminaire Grèce |
| 16 Janvier 2014 | Paris | Préparation du séminaire Italie |
| Janvier 2014 | Bruxelles | Rencontre avec les acteurs sociaux européens |
| 15 Avril 2014 | Rome | Séminaire Italie |
| 29 Avril 2014 | Paris | Comité de pilotage et conférence de presse |

| | | |
|-------------------|-----------|----------------------------------|
| 19 Juin 2014 | Paris | Préparation du séminaire Espagne |
| 16 Septembre 2014 | Madrid | Séminaire Espagne |
| 9-10 Octobre 2014 | Paris | Conférence européenne |
| Octobre 2014 | Bruxelles | Débriefing |